

Projet de boisement de 12800 m² d'une partie de la parcelle cadastrée n°000/A/063 pour une contenance totale de 19203 m², sur la commune de Vieux Rouen sur Bresles, 76390 (Beau Soleil) - Mme. FRANCONVILLE Eliane	Auto-évaluation
Je pense que mon projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale car il ne présente aucun impact négatif pour le territoire, notamment en regard des points suivants : Impacts positifs d'un boisement pour les enjeux de durabilité : ✓ les arbres constituent un puits de stockage durable du carbone et produisent de l'oxygène, ✓ la forêt est un refuge pour la faune et la flore associée, ✓ le boisement contribue à la préservation des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface. ✓ le changement d'affectation induit la suppression des intrants agricoles (engrais, produits phytopharmaceutiques) Intégration du projet dans son environnement ; ✓ Le projet de boisement s'inscrit en rive d'une surface boisée de plusieurs centaines d'hectares, dénommée Massif de la Haute Forêt de Guimerville. ✓ Les distances suffisantes permettent de ne pas occasionner de nuisances aux riverains. ✓ Il est en cohérence avec le paysage local ; on trouve dans un rayon de 1000 mètres, de nombreux bois et forêts ; Bois de Sailly, Bois de la Chapelle et plus largement la Forêt Indivisée d'Eu. ✓ Le projet se situe sur la ZNIEFF de type 2 n°230000318, LA HAUTE FORÊT D'EU, LES VALLÉES DE L'YÈRES ET DE LA BRESLES. ✓ Le projet est riverain de la ZNIEFF de type 1 n°230030496, LE BOIS DE GUIMERVILLE, située à 20 mètres Ainsi, le projet de boisement est en cohérence avec ces deux espaces protégés. ✓ Le projet prévoit la conservation de 5000 m² d'espace enherbé. Ces surfaces constitueront des zones de transition entre l'espace environnant et le projet de boisement. ✓ D'autre part, le projet conserve l'ensembles du linéaire de haies situé sur la parcelle. ✓ La typologie du projet élèvera ainsi l'intérêt écologique de la plantation et jouera un rôle important pour la faune résidente et de passage. ✓ Ce projet prend en compte les préconisations d'organismes comme le Conservatoire Botanique National de Bailleul et les avis émis par le Programme Régional de la Forêt et du Bois de Normandie. ✓ Le projet propose des essences diversifiées et implantées en mélange aléatoire pour les feuillus. Le choix se réfère aux essences composant les haies, bosquets et boisement environnants. Le choix du Quercus pubescens repose sur la prise en compte de la problématique du réchauffement climatique. Le projet présente également des fruitiers forestiers mellifères, comme Malus sylvestris et Tilia cordata.	